

## Troisième trimestre bien orienté pour Sanofi

	T3 2019	Variation	Variation à TCC	9M 2019	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	€9 499m	+1,1%	-1,1%	€26 518m	+4,1%	+2,2%
Résultat net IFRS publié	€1 766m	-22,3%	-	€2 816m	-30,5% <sup>(2)</sup>	-
BNPA IFRS publié	€1,49	-18,6%	-	€2,33	-28,3% <sup>(2)</sup>	-
Résultat net des activités <sup>(1)</sup>	€2 399m	+4,3%	+0,2%	€5 805m	+6,4%	+4,1%
BNPA des activités <sup>(1)</sup>	€1,92	+4,3%	0,0%	€4,65	+6,4%	+4,1%

### Performance du chiffre d'affaires au T3 2019<sup>(3)</sup> soutenue par Sanofi Genzyme et les Marchés Émergents

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à €9 499 millions, en progression de 1,1% à données publiées, en baisse de 1,1%<sup>(3)</sup> à TCC et en hausse de 0,5% à TCC/PC<sup>(4)</sup>.
- Sanofi Genzyme a enregistré une progression de 19,5% grâce à la poursuite de la forte performance de Dupixent<sup>®</sup>.
- Les ventes de Vaccins ont baissé de 9,8%, reflétant le décalage anticipé des livraisons de vaccins grippe aux États-Unis au profit du quatrième trimestre.
- La Santé Grand Public a progressé de 0,4%, incluant le rappel de Zantac<sup>®</sup>, des cessions non stratégiques et des exigences réglementaires renforcées.
- Les ventes de l'entité globale Médecine Générale ont reculé de 12,7% à TCC/PC en raison d'une baisse des ventes du Diabète et des Produits de prescription établis.
- Les ventes dans les Marchés Émergents<sup>(5)</sup> ont progressé de 9,7% grâce aux solides performances enregistrées dans la plupart des régions.

### Confirmation des perspectives de BNPA des activités pour 2019

- Le résultat net des activités au T3 2019 a progressé de 4,3%, à 2 399 millions d'euros (+0,2% à TCC).
- Le BNPA des activités<sup>(1)</sup> au T3 2019 est stable à TCC à €1,92.
- Le BNPA IFRS au T3 2019 est en baisse de 18,6% à €1,49, reflétant la plus-value sur la cession de l'activité génériques en Europe au T3 2018.
- Sanofi anticipe que l'évolution du BNPA en 2019<sup>(1)</sup> sera d'environ 5% à TCC<sup>(6)</sup>, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet favorable des changes sur le BNPA des activités 2019 est estimé à environ +3% en appliquant les taux de change moyens d'octobre 2019.

### Principales avancées réglementaires et en R&D

- Dupixent<sup>®</sup> autorisé par la Commission européenne dans le traitement de la polyposse nasosinusienne sévère.
- Dupixent<sup>®</sup> autorisé par la Commission européenne dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adolescent.
- Premiers résultats de phase 3 favorables pour Dupixent<sup>®</sup> dans le traitement de la dermatite atopique sévère chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans.
- Demande d'approbation de MenQuadfi<sup>™</sup>, candidat vaccin de la méningite à méningocoque, déposée dans l'UE.
- Demande d'approbation de Flublok<sup>®</sup>, vaccin antigrippal quadrivalent, déposée dans l'UE.

### Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, a fait les commentaires suivants :

« Après seulement deux mois passés sur le terrain, je suis frappé par la qualité de nos équipes. Leur capacité à inventer des médicaments qui transformeront la médecine de demain et à développer avec succès nos différentes activités est impressionnante. Nos résultats du troisième trimestre sont bien orientés, avec la forte croissance de notre médecine de spécialités, en particulier Dupixent<sup>®</sup>. Nos opérations deviennent aussi plus efficaces, ce qui nous permet d'accélérer nos efforts d'innovation. Le 10 décembre prochain, je présenterai à Cambridge nos priorités stratégiques lors de notre "capital market day". »

(1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définitions à l'Annexe 8). Le compte de résultats consolidés du T3 2019 figure à l'Annexe 3. Le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités est en Annexe 4; (2) Incluant au deuxième trimestre une charge de dépréciation de €1,8 milliard principalement liée à Elocate<sup>®</sup>; (3) Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir définition à l'Annexe 8); (4) Périmètre constant : ajusté en fonction de la cession de l'activité génériques en Europe et des ventes de produits Bioverativ à SOBI; (5) Voir la définition page 10; (6) Le BNPA des activités en 2018 était de €5,47.

# Chiffre d'affaires de Sanofi du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2019

Sauf indication contraire, les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC<sup>(7)</sup>.

Au troisième trimestre 2019, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 9 499 millions d'euros, soit une hausse de 1,1% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact positif de 2,2 points de pourcentage, principalement sous l'effet du dollar américain, qui a largement compensé l'impact négatif du peso argentin. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a baissé de 1,1%.

Sur les neuf premiers mois de 2019, le chiffre d'affaires de Sanofi s'est élevé à 26 518 millions d'euros, en hausse de 4,1% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact positif de 1,9 point de pourcentage. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 2,2%.

## Entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs)

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires des entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs). Il est à noter que toutes les ventes réalisées dans les Marchés Émergents, par la Médecine de spécialités et la Médecine Générale sont incluses dans la GBU Chine & Marchés Émergents.

Chiffre d'affaires par GBU (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Sanofi Genzyme (Médecine de spécialités) <sup>(a)</sup>	2 359	+19,5%	6 670	+23,5% <sup>(c)</sup>
Médecine Générale <sup>(a)</sup>	2 185	-17,5% <sup>(d)</sup>	6 751	-16,7% <sup>(e)</sup>
Chine & Marchés Émergents <sup>(b)</sup>	1 890	+10,0%	5 739	+9,1%
<b>Total Pharmacie</b>	<b>6 434</b>	<b>+1,5%</b>	<b>19 160</b>	<b>+2,1%</b>
<b>Santé Grand Public</b>	<b>1 136</b>	<b>+0,4%</b>	<b>3 535</b>	<b>+0,7%</b>
<b>Sanofi Pasteur (Vaccins)</b>	<b>1 929</b>	<b>-9,8%</b>	<b>3 823</b>	<b>+3,9%</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>9 499</b>	<b>-1,1%</b>	<b>26 518</b>	<b>+2,2%<sup>(f)</sup></b>

(a) N'inclut pas la Chine et les Marchés Émergents - voir définition page 10 ; (b) Inclut les Marchés Émergents pour la Médecine Générale et la Médecine de Spécialités ; (c) +19,2% à PC - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ et des ventes de produits Bioverativ à SOBI - voir page 5 ; (d) -12,7% à PC ; (e) -11,6% à PC ; (f) +3,2% à PC - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ, des ventes de produits Bioverativ à SOBI et de la cession de l'activité Génériques en Europe.

## Franchises globales

Le tableau ci-dessous présente les chiffres d'affaires du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2019 par franchise globale, Marchés Émergents inclus, afin de faciliter les comparaisons. L'Annexe 1 fournit une réconciliation des ventes par franchise et par GBU.

Chiffre d'affaires par franchise (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	Marchés matures	Variation à TCC	Marchés Émergents	Variation à TCC
<b>Franchises Médecine de Spécialités</b>	<b>2 654</b>	<b>+19,8%</b>	<b>2 359</b>	<b>+19,5%</b>	<b>295</b>	<b>+21,9%</b>
Total Maladies Rares	774	+6,5%	637	+2,8%	137	+24,2%
Sclérose en Plaques	551	+2,1%	534	+2,2%	17	0,0%
Oncologie	424	+9,2%	297	+7,4%	127	+13,5%
Immunologie	619	+140,1%	610	+138,8%	9	ns
Maladies hématologiques rares	286	-3,9% <sup>(1)</sup>	281	-5,7% <sup>(2)</sup>	5	ns
<b>Franchises Médecine Générale</b>	<b>3 780</b>	<b>-8,3%<sup>(3)</sup></b>	<b>2 185</b>	<b>-17,5%<sup>(4)</sup></b>	<b>1 595</b>	<b>+7,9%</b>
Produits de prescription établis <sup>(5)</sup>	2 371	-7,3% <sup>(6)</sup>	1 207	-17,9% <sup>(7)</sup>	1 164	+6,9%
Diabète	1 261	-9,9%	837	-17,7%	424	+10,1%
Cardiovasculaire	148	-10,6%	141	-12,2%	7	+40,0%
<b>Santé Grand Public</b>	<b>1 136</b>	<b>+0,4%</b>	<b>722</b>	<b>-3,3%</b>	<b>414</b>	<b>+7,3%</b>
<b>Vaccins</b>	<b>1 929</b>	<b>-9,8%</b>	<b>1 448</b>	<b>-15,2%</b>	<b>481</b>	<b>+10,7%</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>9 499</b>	<b>-1,1%<sup>(8)</sup></b>	<b>6 714</b>	<b>-5,1%<sup>(9)</sup></b>	<b>2 785</b>	<b>+9,7%</b>

(1) +1,1% à PC - voir page 5 ; (2) -0,7% à PC - voir page 5 ; (3) -5,0% à PC ; (4) -12,7% à PC ; (5) y compris Génériques ; (6) -1,8% à PC ; (7) -8,9% à PC ; (8) +0,5% à PC ; (9) -2,9% à PC

(7) Voir en Annexe 8 les définitions des indicateurs financiers.

Chiffre d'affaires par franchise (en M€)	9M 2019	Variation à TCC	Marchés matures	Variation à TCC	Marchés Émergents	Variation à TCC
<b>Franchises Médecine de Spécialités</b>	<b>7 601</b>	<b>+24,2%<sup>(1)</sup></b>	<b>6 670</b>	<b>+23,5%</b>	<b>931</b>	<b>+28,5%</b>
Total Maladies Rares	2 350	+8,3%	1 890	+3,2%	460	+31,1%
Sclérose en Plaques	1 620	+3,5%	1 563	+3,2%	57	+12,5%
Oncologie	1 254	+10,4%	872	+6,7%	382	+19,5%
Immunologie	1 526	+158,9%	1 507	+157,1%	19	ns
Maladies hématologiques rares	851	+33,0% <sup>(2)</sup>	838	+30,8% <sup>(3)</sup>	13	ns
<b>Franchises Médecine Générale</b>	<b>11 559</b>	<b>-8,4%<sup>(4)</sup></b>	<b>6 751</b>	<b>-16,7%<sup>(5)</sup></b>	<b>4 808</b>	<b>+5,8%</b>
Produits de prescription établis <sup>(6)</sup>	7 283	-8,9% <sup>(7)</sup>	3 789	-18,3% <sup>(8)</sup>	3 494	+3,7%
Diabète	3 845	-7,9%	2 551	-15,6%	1 294	+11,2%
Cardiovasculaire	431	-4,6%	411	-6,6%	20	+66,7%
<b>Santé Grand Public</b>	<b>3 535</b>	<b>+0,7%</b>	<b>2 308</b>	<b>-1,7%</b>	<b>1 227</b>	<b>+5,2%</b>
<b>Vaccins</b>	<b>3 823</b>	<b>+3,9%</b>	<b>2 550</b>	<b>-5,6%</b>	<b>1 273</b>	<b>+28,7%</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>26 518</b>	<b>+2,2%<sup>(9)</sup></b>	<b>18 279</b>	<b>-1,6%<sup>(10)</sup></b>	<b>8 239</b>	<b>+11,1%</b>

(1) +20,4 % à PC - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ et des ventes de produits à SOBI - voir page 5 ; (2) +1,5% à PC - voir page 5 ; (3) -0,1% à PC - voir page 5 ; (4) -5,0% à PC ; (5) -11,6% à PC ; (6) y compris Génériques ; (7) -3,4% à PC ; (8) -9,2% à PC ; (9) +3,2% à PC - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ, des ventes de produits Bioverativ à SOBI et de la cession de l'activité Génériques en Europe ; (10) -0,1% à PC - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ, des ventes de produits Bioverativ à SOBI et de la cession de l'activité Génériques en Europe.

## Activité pharmaceutique

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a progressé de 1,5% (+4,1% à PC), à 6 434 millions d'euros, principalement soutenue par la performance de Dupixent® qui a été partiellement compensée par la baisse des ventes du Diabète et des Produits de prescription établis (qui reflète la cession de l'activité Génériques en Europe à la fin du troisième trimestre 2018). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a atteint 19 160 millions d'euros, soit une progression de 2,1% (+3,6% à PC).

## Franchises Médecine de Spécialités

### Franchise Immunologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Dupixent®	570	+142,2%	1 395	+160,6%
Kevzara®	49	+118,2%	131	+142,3%
<b>Total Immunologie</b>	<b>619</b>	<b>+140,1%</b>	<b>1 526</b>	<b>+158,9%</b>

**Dupixent®** (collaboration avec Regeneron) a généré un chiffre d'affaires de 570 millions d'euros au troisième trimestre (+142%). Aux États-Unis, les ventes de Dupixent® atteignent 455 millions d'euros (+130%) sur la période, soutenues par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique, qui a bénéficié du lancement chez les adolescents (12 à 17 ans) intervenu mi-mars, du démarrage rapide dans l'asthme et du lancement dans la polypose nasosinusienne (indication autorisée en juin aux États-Unis). Aux États-Unis, la croissance des nouvelles prescriptions (NBRx; New-to-Brand Prescriptions) et des prescriptions totales de Dupixent® (TRx; total prescriptions) par rapport au deuxième trimestre 2019 ont été respectivement de 15% et de 21%. En Europe, le chiffre d'affaires du troisième trimestre a atteint 54 millions d'euros (+170%). Dans le Reste du Monde, Dupixent a généré 52 millions d'euros de chiffre d'affaires (+243%), principalement au Japon. Dupixent® est maintenant lancé dans 30 pays dont 7 bénéficient de plusieurs indications du produit. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Dupixent® a atteint 1 395 millions d'euros, soit une progression de 161%. Des données à long terme sur 76 semaines ont récemment été publiées dans le « *Journal of the American Academy of Dermatology* » et ont montré un profil de tolérance consistant avec les essais cliniques précédents ainsi qu'une efficacité soutenue. Ces données sont favorables à une utilisation continue à long terme de Dupixent®.

Au troisième trimestre, les ventes de **Kevzara®** (collaboration avec Regeneron) ont atteint 49 millions d'euros (+118%), dont 33 millions d'euros aux États-Unis (+78%), reflétant l'adoption du médicament ainsi que le développement de sa classe thérapeutique. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Kevzara® a atteint 131 millions d'euros, soit une progression de 142%.

## Franchise Sclérose en plaques

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Aubagio®	494	+12,4%	1 397	+11,7%
Lemtrada®	57	-42,4%	223	-28,4%
<b>Total Sclérose en plaques</b>	<b>551</b>	<b>+2,1%</b>	<b>1 620</b>	<b>+3,5%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Sclérose en plaques** a atteint 551 millions d'euros, soit une progression de 2,1%, soutenue par la croissance à deux chiffres d'Aubagio® aux États-Unis et en Europe, qui a été partiellement compensée par la baisse des ventes de Lemtrada®. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise Sclérose en plaques s'est établi à 1 620 millions d'euros, soit une hausse de 3,5%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires d'**Aubagio®** a atteint 494 millions d'euros, soit une progression de 12,4% portée par la performance enregistrée aux États-Unis (+13,8%, à 363 millions d'euros) et par l'Europe (+10,8%, à 103 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires d'Aubagio® a atteint 1 397 millions d'euros, soit une hausse de 11,7%. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, Aubagio® sera exclu du formulaire de remboursement « National Preferred Formulary » de ESI aux États-Unis.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Lemtrada®** s'est établi à 57 millions d'euros, soit une baisse de 42,4% due à un recul des ventes aux États-Unis (-33,3%, à 34 millions d'euros) et en Europe (-60,5%, à 15 millions d'euros), reflétant une concurrence accrue et la mise à jour du résumé des caractéristiques du produit dans l'UE. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Lemtrada® a reculé de 28,4%, à 223 millions d'euros.

Dans le contentieux relatif aux Contingent Value Rights cotés aux États-Unis qui avait été intenté par le Trustee contre Sanofi (tel que précédemment communiqué), Sanofi a conclu un accord transactionnel le 30 octobre 2019 sans admettre aucune responsabilité. Aux termes de l'accord, Sanofi versera un montant de 315 millions de dollars. L'accord reste notamment soumis à la validation finale du tribunal.

## Franchise Oncologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Jevtana®	119	+8,5%	356	+11,7%
Thymoglobuline®	90	+18,7%	265	+17,8%
Eloxatine®	52	+6,1%	161	+15,1%
Mozobil®	50	+14,3%	143	+11,3%
Taxotere®	42	-4,5%	131	+0,8%
Zaltrap®	26	+13,6%	71	+2,9%
Autres	45	+4,8%	127	+1,7%
<b>Total Oncologie</b>	<b>424</b>	<b>+9,2%</b>	<b>1 254</b>	<b>+10,4%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Oncologie** a atteint 424 millions d'euros, soit une hausse de 9,2%, reflétant les performances des Marchés Émergents (+13,5%, à 127 millions d'euros) et des États-Unis (+9,7%, à 152 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise Oncologie s'est établi à 1 254 millions d'euros, soit une hausse de 10,4%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Jevtana®** a augmenté de 8,5% à 119 millions d'euros, soutenu par les États-Unis et le Japon. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Jevtana® s'est établi à 356 millions d'euros, soit une hausse de 11,7%. Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Thymoglobuline®** a augmenté de 18,7% à 90 millions d'euros, reflétant la performance des Marchés Émergents. Sur la même période, les ventes d'**Eloxatine®** ont progressé de 6,1%, à 52 millions d'euros, soutenues par la Chine. Sur les neuf premiers mois, les ventes de Thymoglobuline® et d'Eloxatine® ont progressé de respectivement 17,8% (à 265 millions d'euros) et 15,1% (à 161 millions d'euros).

**Libtayo®** (collaboration avec Regeneron) a été approuvé en septembre 2018 aux États-Unis dans le traitement du carcinome épidermoïde cutané métastatique ou localement avancé chez les patients non éligibles à une chirurgie ou à une radiothérapie curative. Aux États-Unis, les ventes de Libtayo® sont consolidées par Regeneron. Libtayo® a été autorisé au Brésil fin mars, puis au Canada en avril. Fin juin, Libtayo® a été approuvé dans l'Union européenne dans le traitement des patients adultes atteints de carcinome épidermoïde cutané métastatique ou localement avancé, non éligibles à une chirurgie ou à une radiothérapie curative, et a été lancé en juillet au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche. Hors États-Unis, les ventes de Libtayo® ont atteint 4 millions d'euros au troisième trimestre.

## Franchise Maladies Rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Myozyme® / Lumizyme®	226	+7,7%	680	+9,8%
Fabrazyme®	202	+3,7%	598	+6,4%
Cerezyme®	168	+6,7%	531	+6,1%
Aldurazyme®	49	0,0%	170	+12,5%
Cerdelga®	53	+26,8%	151	+27,8%
Autres Maladies Rares	76	+2,8%	220	+0,5%
<b>Total Maladies Rares</b>	<b>774</b>	<b>+6,5%</b>	<b>2 350</b>	<b>+8,3%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Maladies Rares** a atteint 774 millions d'euros, soit une progression de 6,5% portée par les Marchés Émergents (+24,2%, à 137 millions d'euros). Aux États-Unis, les ventes de la franchise ont progressé de 4,8% au troisième trimestre, à 298 millions d'euros. En Europe, les ventes ont atteint 253 millions d'euros sur la même période, soit une progression de 4,1%. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise Maladies Rares a atteint 2 350 millions d'euros, soit une hausse de 8,3%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Maladie de Gaucher (Cerezyme® et Cerdelga®)** s'est élevé à 221 millions d'euros, soit une hausse de 10,7% sous l'effet de la progression de l'adoption de Cerdelga® aux États-Unis et en Europe, ainsi que du maintien de la bonne performance des ventes de Cerezyme® dans les Marchés Émergents. Au troisième trimestre, les ventes de Cerdelga® ont progressé de 26,8% à 53 millions d'euros, avec une augmentation de 53,8% en Europe (à 19 millions d'euros) et de 12,0% aux États-Unis (à 30 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise Maladie de Gaucher s'est établi à 682 millions d'euros, en hausse de 10,1%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des traitements de la **maladie de Pompe (Myozyme®/Lumizyme®)** a atteint 226 millions d'euros, soit une hausse de 7,7% sous l'effet du nombre de nouveaux patients non initialement traités. Ces performances ont été portées par les États-Unis (+8,3%, à 81 millions d'euros) et les Marchés Émergents (+18,8%, à 34 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Myozyme®/Lumizyme® s'est établi à 680 millions d'euros, soit une hausse de 9,8%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Fabry (Fabrazyme®)** a atteint 202 millions d'euros, soit une hausse de 3,7% reflétant les performances des Marchés Émergents (+33,3%, à 22 millions d'euros) et de l'Europe (+7,0%, à 46 millions d'euros). Sur la période, le chiffre d'affaires aux États-Unis est resté stable, à 105 millions d'euros. Sur les neufs premiers mois, le chiffre d'affaires de Fabrazyme® s'est établi à 598 millions d'euros, soit une hausse de 6,4%.

## Franchise Maladies hématologiques rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Eloctate®	162	-20,2%*	507	+15,8%*
Alprolix®	104	+12,5%**	304	+51,1%**
Cablivi®	20	-	40	-
<b>Total Maladies hématologiques rares</b>	<b>286</b>	<b>-3,9%***</b>	<b>851</b>	<b>+33,0%***</b>

\*-17,6% à PC au T3 2019 et -11,2% à PC sur les 9 premiers mois 2019 - voir notes de bas de page 8 et 9 ; \*\*+23,8% à PC au T3 2019 et +13,9% à PC sur les 9 premiers mois 2019 - voir notes de bas de page 8 et 9 ;

\*\*\*+1,1% à PC au T3 2019 et +1,5% à PC sur les 9 premiers mois 2019 - voir notes de bas de page 8 et 9

Sanofi consolide Bioverativ depuis le 9 mars 2018. Le chiffre d'affaires de la franchise **Maladies hématologiques rares** au troisième trimestre était de 286 millions d'euros (+1,1% à PC)<sup>(8)</sup>. Au troisième trimestre, les ventes aux États-Unis ont reculé de 5,6%, à 214 millions d'euros. Les ventes hors États-Unis ont atteint 72 millions d'euros, avec le Japon comme principal contributeur. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise Maladies hématologiques rares était de 851 millions d'euros (+1,5% à PC)<sup>(9)</sup>.

(8) Les ventes de produits à SOBI ont initialement été enregistrées dans « autres revenus » au S1 2018 et dans les ventes au S2 2018 ; la reclassification du S1 2018 a été reflétée au T3 2018. Le chiffre d'affaires du S1 2018 et du T3 2018 a été ajusté en conséquence pour le calcul du PC. Données non auditées.

(9) Taux de croissance des ventes entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2018, à TCC. Les ventes de produits à SOBI ont initialement été enregistrées dans « autres revenus » au S1 2018 et dans les ventes au S2 2018 ; la reclassification du S1 2018 a été reflétée au T3 2018. Le chiffre d'affaires du S1 2018 et du T3 2018 a été ajusté en conséquence pour le calcul du PC. Données non auditées

Au troisième trimestre, les ventes d'**Eloctate**<sup>®</sup> ont atteint 162 millions d'euros, soit une baisse de 17,6% à PC<sup>(8)</sup>. Aux États-Unis, les ventes ont atteint 122 millions d'euros, soit une diminution de 23,5%, reflétant la pression concurrentielle continue. Dans le reste du monde, les ventes d'Eloctate<sup>®</sup> ont diminué de 8,6% à PC<sup>(8)</sup> pour atteindre 35 millions d'euros au troisième trimestre. Sur les neuf premiers mois, les ventes d'Eloctate<sup>®</sup> ont atteint 507 millions d'euros, soit une diminution de 11,2% à PC<sup>(9)</sup>.

Au troisième trimestre, les ventes d'**Alprolix**<sup>®</sup> ont atteint 104 millions d'euros, soit une hausse de 23,8% à PC<sup>(8)</sup>. Aux États-Unis, les ventes du produit ont progressé de 17,5%, à 79 millions d'euros. Dans le reste du monde, les ventes d'Alprolix<sup>®</sup> ont progressé de 47,1% à PC<sup>(8)</sup> pour atteindre 25 millions d'euros grâce à l'augmentation des ventes de produits à SOBI et au Japon. Sur les neuf premiers mois, les ventes d'Alprolix<sup>®</sup> ont atteint 304 millions d'euros, soit une hausse de 13,9% à PC<sup>(9)</sup>.

**Cablivi**<sup>®</sup>, traitement du purpura thrombotique thrombocytopénique acquis (PTTa) chez l'adulte, a généré un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros au troisième trimestre. Aux États-Unis, où Cablivi<sup>®</sup> est commercialisé depuis avril 2019, les ventes ont atteint 13 millions d'euros. En Europe, le produit est commercialisé en Allemagne, au Danemark, en Autriche, en Belgique et aux Pays-Bas, et a généré un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Cablivi<sup>®</sup> a atteint 40 millions d'euros.

## Franchises Médecine Générale

### Franchise Cardiovasculaire

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Praluent <sup>®</sup>	61	-11,8%	183	-0,6%
Multaq <sup>®</sup>	87	-9,7%	248	-7,5%
<b>Total franchise cardiovasculaire</b>	<b>148</b>	<b>-10,6%</b>	<b>431</b>	<b>-4,6%</b>

Au troisième trimestre, les ventes de **Praluent**<sup>®</sup> (collaboration avec Regeneron) ont baissé de 11,8%, à 61 millions d'euros, reflétant la baisse des ventes aux États-Unis (-31,7%, à 29 millions d'euros), affectées par des rabais significativement plus importants. En Europe, les ventes de Praluent<sup>®</sup> ont atteint 22 millions d'euros, soit une progression de 4,5%, malgré la suspension des ventes en Allemagne intervenue au mois d'août suite à la décision du tribunal régional de Düsseldorf dans le contentieux brevetaire en cours. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Praluent<sup>®</sup> a reculé de 0,6%, à 183 millions d'euros. En Août le Tribunal de district du Delaware, aux États-Unis, a statué en faveur de Sanofi et Regeneron sur les revendications d'Amgen relatives aux brevets des anticorps ciblant PCSK9. Le Tribunal a invalidé toutes les revendications d'Amgen relatives aux anticorps ciblant PCSK9 (proprotéine convertase subtilisine/kexine de type 9) en raison d'une insuffisance de description. La prise en charge de Praluent<sup>®</sup> par les programmes Medicare aux États-Unis est attendue en baisse en 2020.

### Franchise Diabète

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Lantus <sup>®</sup>	751	-17,5%	2 283	-17,0%
Toujeo <sup>®</sup>	218	0,0%	649	+1,4%
<b>Total insulines glargine</b>	<b>969</b>	<b>-14,1%</b>	<b>2 932</b>	<b>-13,5%</b>
Amaryl <sup>®</sup>	84	-8,0%	255	-2,7%
Apidra <sup>®</sup>	83	-2,4%	256	-4,1%
Admelog <sup>®</sup>	51	+84,6%	194	ns
Soliqua <sup>®</sup>	33	+55,0%	83	+71,7%
Insuman <sup>®</sup>	19	-4,8%	62	-5,9%
<b>Total Diabète</b>	<b>1 261</b>	<b>-9,9%</b>	<b>3 845</b>	<b>-7,9%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires global du **Diabète** s'est établi à 1 261 millions d'euros, soit un recul de 9,9% reflétant la baisse des ventes des insulines glargine (Lantus<sup>®</sup> et Toujeo<sup>®</sup>) aux États-Unis. Sur cette même période, le chiffre d'affaires du Diabète aux États-Unis a été de 451 millions d'euros, soit un recul de 24,7% reflétant l'augmentation de la contribution à la couverture du programme Medicare Part D et la baisse continue des prix nets moyens des insulines glargine aux États-Unis. Dans les Marchés Émergents, les ventes ont progressé de 10,1% au troisième trimestre, à 424 millions d'euros, et les ventes en Europe ont reculé de 3,0%, à 295 millions d'euros, malgré la croissance des ventes de Toujeo<sup>®</sup> (+18,3%, à 84 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires global du Diabète a été de

3 845 millions d'euros, soit une baisse de 7,9%. La large prise en charge par les payeurs aux États-Unis de nos principaux produits contre le Diabète devrait être maintenue en 2020.

Au troisième trimestre, les ventes de **Lantus**<sup>®</sup> ont reculé de 17,5%, à 751 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Lantus<sup>®</sup> ont baissé de 32,5% à 295 millions d'euros, reflétant essentiellement la diminution du prix net moyen et l'augmentation de la contribution à la couverture du programme Medicare Part D. En Europe, le chiffre d'affaires de Lantus<sup>®</sup> au troisième trimestre s'est établi à 140 millions d'euros (-13,0%) en raison de la concurrence d'un biosimilaire et du transfert de patients à un traitement par Toujeo<sup>®</sup>. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires de Lantus<sup>®</sup> au troisième trimestre a progressé de 9,5%, à 264 millions d'euros. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Lantus<sup>®</sup> a été de 2 283 millions d'euros, en baisse de 17,0%.

Au troisième trimestre, les ventes de **Toujeo**<sup>®</sup> ont été stables, à 218 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Toujeo<sup>®</sup> au troisième trimestre ont totalisé 73 millions d'euros, soit un recul de 25,0%, reflétant essentiellement la diminution du prix net moyen et l'augmentation de la contribution à la couverture du programme Medicare Part D. En Europe et dans les Marchés Émergents, les ventes de Toujeo<sup>®</sup> au troisième trimestre ont atteint respectivement 84 millions d'euros (+18,3%) et 43 millions d'euros (+26,5%). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Toujeo<sup>®</sup> a progressé de 1,4%, à 649 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**Amaryl**<sup>®</sup> s'est établi à 84 millions d'euros au troisième trimestre (-8,0%) et à 255 millions d'euros sur les neuf premiers mois (-2,7%).

Au troisième trimestre, les ventes d'**Apidra**<sup>®</sup> ont enregistré un recul de 2,4%, à 83 millions d'euros. La croissance enregistrée dans les Marchés Émergents (+23,1%, à 32 millions d'euros) a été compensée par la baisse des ventes aux États-Unis (-35,3%, à 11 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires d'Apidra<sup>®</sup> a atteint 256 millions d'euros, en baisse de 4,1%.

**Admelog**<sup>®</sup> (insuline lispro injectable) a généré un chiffre d'affaires de 51 millions d'euros (+85%) au troisième trimestre. Aux États-Unis, les ventes d'Admelog<sup>®</sup> ont totalisé 47 millions d'euros, en hausse de 80% comparativement au troisième trimestre 2018, mais en recul de 34% comparativement au deuxième trimestre 2019 en raison de l'ajustement du prix grossiste de -44% au 1<sup>er</sup> juillet. Sur les neuf premiers mois de 2019, les ventes d'Admelog<sup>®</sup> ont totalisé 194 millions d'euros contre 36 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2018.

Les ventes de **Soliqua**<sup>®</sup> 100/33 (insuline glargine 100 unités/ml & lixisénatide 33 mcg/ml injectable) et de **Suliqua**<sup>™</sup> ont augmenté respectivement de 55% (à 33 millions d'euros) au troisième trimestre et de 72% (à 83 millions d'euros) sur les neuf premiers mois.

## Produits de prescription établis

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Lovenox <sup>®</sup>	334	-5,4%	1 024	-8,5%
Plavix <sup>®</sup>	356	-0,6%	1 122	-0,4%
Aprovel <sup>®</sup> /Avapro <sup>®</sup>	169	+5,7%	543	+7,2%
Synvisc <sup>®</sup> /Synvisc-One <sup>®</sup>	73	-2,8%	228	-6,5%
Renvela <sup>®</sup> /Renagel <sup>®</sup>	84	-28,9%	229	-29,8%
Myslee <sup>®</sup> /Ambien <sup>®</sup> /Stilnox <sup>®</sup>	56	-1,8%	163	-8,1%
Allegra <sup>®</sup>	18	-5,6%	100	-3,1%
Génériques	268	-32,1%	804	-33,9%
Autres	1 013	-1,2%	3 070	-3,3%
<b>Total Produits de prescription établis</b>	<b>2 371</b>	<b>-7,3%</b>	<b>7 283</b>	<b>-8,9%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **Produits de prescription établis** a atteint 2 371 millions d'euros, soit un recul de 7,3% reflétant essentiellement la cession de Zentiva, l'activité Génériques de Sanofi en Europe, à la fin du troisième trimestre 2018. Hors la cession de cette activité, le chiffre d'affaires de la franchise Produits de prescription établis a baissé de 1,8% au troisième trimestre, reflétant la concurrence des génériques de Renvela<sup>®</sup>/Renagel<sup>®</sup> (sevelamer) aux États-Unis et le recul de Lovenox<sup>®</sup> en Europe. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Produits de prescription établis a été de 7 283 millions d'euros, en recul de 8,9% (-3,4% à PC).

Au troisième trimestre, les ventes de **Lovenox**<sup>®</sup> ont reculé de 5,4% pour s'établir à 334 millions d'euros, reflétant une baisse des ventes dans les Marchés Matures (191 millions d'euros, en recul de 16,2%) du fait de la concurrence des biosimilaires dans plusieurs pays européens. Dans les Marchés Émergents, les ventes du produit ont progressé de 14,6%,

à 143 millions d'euros. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Lovenox® a reculé de 8,5%, à 1 024 millions d'euros.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Plavix®** s'est établi à 356 millions d'euros, soit un recul de 0,6% reflétant la concurrence des génériques au Japon (-23,1%, à 32 millions d'euros). En Chine, les ventes de Plavix® ont atteint 209 millions d'euros, soit une hausse de 3,5% malgré la mise en œuvre du programme « volume based procurement » (VBP) dans les villes clés du pays au début du deuxième trimestre. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Plavix® a atteint 1 122 millions d'euros, en baisse de 0,4%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires d'**Aprovel®/Avapro®** a atteint 169 millions d'euros, soit une progression de 5,7% soutenue par les ventes dans les Marchés Émergents (+3,6%, à 117 millions d'euros). En Chine, les ventes d'Aprovel®/Avapro® ont atteint 74 millions d'euros, soit une hausse de 1,4% malgré la mise en œuvre du programme « volume based procurement » (VBP) dans les villes clés du pays au début du deuxième trimestre. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires d'Aprovel®/Avapro® s'est établi à 543 millions d'euros, soit une hausse de 7,2%.

En septembre 2019, Plavix® et CoAprovel® ont été retenus lors de l'appel d'offres à l'échelle nationale du programme VBP. Sanofi anticipe que l'implémentation à l'échelle nationale du programme VBP débute en Décembre. Ainsi, Sanofi s'attend à ce que les ventes de **Plavix®** et de la famille **Aprovel®/Avapro®** baissent significativement en Chine au quatrième trimestre en raison des ajustements de prix nets des stocks dans la canaux de distribution. De plus, les ventes de Plavix® et de la famille Aprovel®/Avapro® sont attendues en baisse de l'ordre de 50% en 2020 en Chine.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de **Renvela®/RenageI®** (sevelamer) a été de 84 millions d'euros, soit une baisse de 28,9% due à la concurrence des génériques aux États-Unis (-50,7%, à 39 millions d'euros), malgré la croissance enregistrée en Chine. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Renvela®/RenageI® a diminué de 29,8%, à 229 millions d'euros.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **Génériques** a atteint 268 millions d'euros, soit un recul de 32,1% reflétant la cession de Zentiva, l'activité génériques de Sanofi en Europe, à la fin du troisième trimestre 2018. À PC, le chiffre d'affaires des Génériques au troisième trimestre a augmenté de 7,9%, reflétant une croissance de 6,8% dans les Marchés Émergents (176 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, les ventes de Génériques ont atteint 804 millions d'euros, soit une baisse de 33,9% et une hausse de 5,4% à PC.

## Santé Grand Public

Les ventes des produits de Santé Grand Public par région et par catégorie sont consultables en Annexe 1.

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
<b>Allergie, toux et rhume</b>	<b>287</b>	<b>+1,4%</b>	<b>898</b>	<b>+2,3%</b>
dont Allegra®	98	+8,0%	341	+3,5%
dont Mucosolvan®	28	-16,1%	71	-12,5%
dont Xyzal®	12	+10,0%	39	+19,4%
<b>Douleur</b>	<b>300</b>	<b>+3,8%</b>	<b>930</b>	<b>+2,6%</b>
dont Doliprane®	73	-2,7%	229	-3,0%
dont Buscopan®	41	+14,6%	139	+7,6%
<b>Santé digestive</b>	<b>229</b>	<b>-4,7%</b>	<b>777</b>	<b>+4,7%</b>
dont Dulcolax®	55	+3,8%	171	+5,0%
dont Enterogermina®	54	+26,2%	169	+23,5%
dont Essentielle®	42	0,0%	141	+8,5%
dont Zantac®	14	-58,1%	83	-16,1%
<b>Suppléments nutritionnels</b>	<b>178</b>	<b>+1,8%</b>	<b>492</b>	<b>-3,0%</b>
<b>Autres</b>	<b>142</b>	<b>-2,1%</b>	<b>438</b>	<b>-8,5%</b>
dont Gold Bond®	49	+2,1%	149	-2,1%
<b>Total Santé Grand Public</b>	<b>1 136</b>	<b>+0,4%</b>	<b>3 535</b>	<b>+0,7%</b>

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de l'activité **Santé Grand Public** a atteint 1 136 millions d'euros, soit une hausse de 0,4% grâce à la croissance des catégories allergie, toux et rhume, douleur et suppléments nutritionnels, soutenue par la performance des Marchés Émergents (+7,3%, à 414 millions d'euros). Au cours des neuf premiers mois, les ventes de CHC ont augmenté de 0,7% pour atteindre 3 535 millions d'euros. Le renforcement des exigences réglementaires, en particulier en Europe, et la poursuite des effets des cessions de marques non stratégiques ont impacté la croissance sur le trimestre. Ces facteurs devraient continuer à avoir un impact sur les performances de l'activité Santé Grand Public sur le restant de l'année et au premier semestre 2020.

En octobre, Sanofi a décidé de procéder au rappel volontaire et de précaution de Zantac® aux États-Unis et au Canada. En septembre, la Food and Drug Administration des États-Unis (FDA) et les autorités de Santé au Canada ont annoncé



publiquement que des médicaments à base de ranitidine, y compris Zantac® OTC, pourraient contenir de la NDMA à de faibles concentrations, et ont demandé aux fabricants de réaliser des tests. Des évaluations sont en cours sur le principe actif et le produit fini. En raison des incohérences dans les résultats des tests préliminaires du principe actif utilisé dans les produits américains et canadiens, Sanofi a décidé de procéder au rappel volontaire de Zantac® aux États-Unis et au Canada alors que les analyses se poursuivent. Au troisième trimestre, les ventes de Zantac® ont diminué de 58,1% à 14 millions d'euros, sous l'effet de ce rappel.

En **Europe**, le chiffre d'affaires de la Santé Grand Public au troisième trimestre a reculé de 7,0%, à 306 millions d'euros, en raison de cessions de marques non stratégiques et du renforcement des exigences réglementaires. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de l'activité Santé Grand Public en Europe s'est établi à 986 millions d'euros, soit une baisse de 4,5%.

Aux **États-Unis**, les ventes des produits de Santé Grand Public au troisième trimestre ont baissé de 4,4%, à 252 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes des produits de Santé Grand Public sur les neuf premiers mois ont baissé de 0,4%, à 840 millions d'euros.

Dans les **Marchés Émergents**, le chiffre d'affaires de l'activité Santé Grand Public au troisième trimestre a progressé de 7,3%, à 414 millions d'euros, tiré par la performance en Amérique latine. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de l'activité Santé Grand Public dans les Marchés Émergents s'est établi à 1 227 millions d'euros, soit une hausse de 5,2%.

## Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
Vaccins grippe (Vaxigrip®, Fluzone HD® & Fluzone® inclus)	735	-28,5%	852	-25,9%
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (Hexaxim® / Hexyon® Pentacel®, Pentaxim® et Imovax® inclus)	515	-1,2%	1 503	+19,3%
Vaccins Méningite/Pneumonie (y compris Menactra®)	310	+8,8%	558	+12,3%
Vaccins Rappels adultes (Adacef® inclus)	182	+17,4%	416	+20,0%
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	159	+20,8%	416	+14,2%
Autres vaccins	28	+33,3%	78	+19,4%
<b>Total Vaccins</b>	<b>1 929</b>	<b>-9,8%</b>	<b>3 823</b>	<b>+3,9%</b>

Au troisième trimestre, les ventes de **Vaccins** ont diminué de 9,8%, à 1 929 millions d'euros. Cette baisse reflète le calendrier de livraison des vaccins contre la grippe aux États-Unis, largement décalé en faveur du quatrième trimestre en raison du délai d'environ un mois nécessaire à la sélection des souches par l'OMS en début d'année. Par conséquent, au troisième trimestre le chiffre d'affaires des Vaccins aux États-Unis a reculé de 19,5%, à 1 122 millions d'euros. Dans les Marchés Émergents et en Europe, les ventes de vaccins au troisième trimestre ont progressé respectivement de 10,7% (à 481 millions d'euros) et de 7,8% (à 235 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Vaccins s'est établi à 3 823 millions d'euros, soit une hausse de 3,9%.

Au troisième trimestre, les ventes des vaccins **Polio/Coqueluche/Hib** (PPH) ont atteint 515 millions d'euros, soit une baisse de 1,2% reflétant la variation des stocks du CDC aux États-Unis (-37,8%, à 78 millions d'euros), qui a atténué la bonne performance des Marchés Émergents (+18,2%, à 330 millions d'euros). En Europe, les ventes de la franchise PPH sont restées stables, à 73 millions d'euros. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise PPH s'est établi à 1 503 millions d'euros, soit une hausse de 19,3%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **vaccins contre la grippe** a atteint 735 millions d'euros, soit une baisse de 28,5% reflétant la baisse des ventes aux États-Unis (-32,6%, à 580 millions d'euros) en raison du retard de livraison mentionné plus haut. Comme annoncé précédemment, Sanofi s'attend à ce que le chiffre d'affaires des vaccins contre la grippe soit largement décalé en faveur du quatrième trimestre. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Vaccins contre la grippe s'est établi à 852 millions d'euros, soit une baisse de 25,9%. En 2019, Sanofi anticipe que les ventes de vaccins contre la grippe soient supérieures à celles de 2018 grâce à sa stratégie de différenciation.

Au troisième trimestre, les ventes de **Menactra®** ont atteint 310 millions d'euros, soit une hausse de 8,8% portée par les États-Unis. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Menactra® a atteint 558 millions d'euros, soit une progression de 12,3%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques** a atteint 159 millions d'euros, soit une hausse de 20,8% soutenue par une séquence favorable des ventes de vaccins contre la

fièvre jaune. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques s'est établi à 416 millions d'euros, en hausse de 14,2%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des Vaccins **Rappels adultes** a progressé de 17,4%, à 182 millions d'euros, soutenu par une augmentation de la demande de Repevax® en Europe et une séquence favorable des ventes d'Adacel® aux États-Unis. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Vaccins Rappels adultes a progressé de 20,0%, à 416 millions d'euros.

## Chiffre d'affaires de Sanofi par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2019	Variation à TCC	9M 2019	Variation à TCC
<b>États-Unis</b>	<b>3 671</b>	<b>-4,5%</b>	<b>9 072</b>	<b>+2,4%</b>
<b>Marchés Émergents<sup>(a)</sup></b>	<b>2 785</b>	<b>+9,7%</b>	<b>8 239</b>	<b>+11,1%</b>
<i>dont l'Asie</i>	<i>1 172</i>	<i>+10,8%</i>	<i>3 510</i>	<i>+14,0%</i>
<i>dont l'Amérique latine</i>	<i>685</i>	<i>+21,4%</i>	<i>1 990</i>	<i>+12,6%</i>
<i>dont l'Afrique et le Moyen-Orient</i>	<i>564</i>	<i>-8,0%</i>	<i>1 673</i>	<i>+1,2%</i>
<i>dont l'Eurasie<sup>(b)</sup></i>	<i>318</i>	<i>+13,5%</i>	<i>952</i>	<i>+16,3%</i>
<b>Europe<sup>(c)</sup></b>	<b>2 157</b>	<b>-7,5%</b>	<b>6 508</b>	<b>-8,1%</b>
<b>Reste du monde<sup>(d)</sup></b>	<b>886</b>	<b>-1,7%</b>	<b>2 699</b>	<b>+3,5%</b>
<i>dont le Japon</i>	<i>456</i>	<i>+2,2%</i>	<i>1 453</i>	<i>+5,9%</i>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>9 499</b>	<b>-1,1%</b>	<b>26 518</b>	<b>+2,2%</b>

(a) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et Europe de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico

(b) Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie

(c) Europe de l'Ouest + Europe de l'Est (sauf Eurasie)

(d) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires aux **États-Unis** a reculé de 4,5%, à 3 671 millions d'euros, reflétant le décalage d'approvisionnement attendu pour les vaccins contre la grippe, qui a compensé la performance de Dupixent®. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires s'est établi à 9 072 millions d'euros aux États-Unis, en progression de 2,4%.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires dans les **Marchés Émergents** a atteint 2 785 millions d'euros, soit une hausse de 9,7% soutenue par la croissance des Produits de prescription établis (+6,9%), des Vaccins (+10,7%), du Diabète (+10,1%) et des Maladies Rares (+24,2%). En Asie, le chiffre d'affaires a progressé de 10,8%, à 1 172 millions d'euros. En Chine, le chiffre d'affaires a progressé de 13,7%, à 744 millions d'euros, porté par l'Activité pharmaceutique et les Vaccins. En Amérique latine, le chiffre d'affaires du troisième trimestre a progressé de 21,4%, à 685 millions d'euros. Au Brésil, le chiffre d'affaires s'est établi à 261 millions d'euros au troisième trimestre, soit une hausse de 10,5%. En Afrique et au Moyen-Orient, le chiffre d'affaires du troisième trimestre a été de 564 millions d'euros, soit un recul de 8,0% reflétant une séquence défavorable des commandes au Moyen-Orient. Dans la région Eurasie, le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est élevé à 318 millions d'euros, soit une progression de 13,5% soutenue par une forte croissance en Turquie. En Russie, le chiffre d'affaires s'est établi à 166 millions d'euros au troisième trimestre, en hausse de 9,0%. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires a atteint 8 239 millions d'euros dans les Marchés Émergents, soit une progression de 11,1%.

En **Europe**, le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est établi à 2 157 millions d'euros, soit un recul de 7,5% dû à la cession de l'activité génériques en Europe. À PC, les ventes du troisième trimestre ont reculé de 1,5%, reflétant principalement la baisse des ventes de Lovenox®, de Lemtrada® et de l'activité Santé Grand Public, partiellement compensée par la performance de Dupixent® et des Vaccins. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires en Europe a reculé de 8,1% (-1,8% à PC), à 6 508 millions d'euros.

Les ventes au **Japon** ont augmenté de 2,2% pour atteindre 456 millions d'euros au troisième trimestre, soutenues par Dupixent®, qui a largement compensé la baisse des ventes de Plavix® liée à la concurrence des génériques. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 453 millions d'euros au Japon, en hausse de 5,9%.

## Mise à jour R&D

Le portefeuille de R&D de Sanofi se trouve en Annexe 6

### Mise à jour réglementaire

Depuis le 29 juillet 2019, les évolutions au niveau réglementaire ont été les suivantes :

- En octobre, la Commission européenne a approuvé **Dupixent**<sup>®</sup> (collaboration avec Regeneron) en complément à une corticothérapie par voie intranasale pour le traitement de la polypose nasosinusienne sévère de l'adulte inadéquatement contrôlée par une corticothérapie systémique et (ou) une chirurgie des sinus.
- En octobre, un dossier de demande d'approbation de **MenQuadfi**<sup>™</sup>, un vaccin conjugué quadrivalent a été déposé dans l'Union européenne pour la prévention de la méningite invasive à méningocoque chez les personnes de 12 mois et plus.
- En octobre, une demande d'approbation d'un vaccin antigrippal quadrivalent recombinant, a été déposée dans l'Union européenne pour la prévention de la grippe chez les personnes âgées de 18 ans et plus (vaccin homologué sous le nom de **Flublok**<sup>®</sup> aux Etats-Unis).
- En août, **Dupixent**<sup>®</sup> a été autorisé par la Commission européenne chez les adolescents âgés de 12 à 17 ans atteints de dermatite atopique modérée à sévère et éligibles à un traitement systémique.

Fin octobre 2019, le portefeuille de R&D comportait 85 projets, dont 37 nouvelles entités moléculaires en cours de développement clinique (ou qui ont fait l'objet de demandes d'autorisation de mise sur le marché). 34 projets sont en phase 3 ou ont fait l'objet de demandes d'autorisation de mise sur le marché auprès des autorités réglementaires.

### Mise à jour du portefeuille

#### Phase 3 :

- En septembre, les résultats de l'étude CARD ont été présentés lors du Congrès 2019 de l'ESMO (European Society of Medical Oncology). Les données également publiées dans le New England Journal of Medicine ont montré que chez les patients atteints d'un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (CPRCm) préalablement traités par docétaxel et ayant présenté une progression de la maladie dans les 12 mois sous traitement par un agent ciblant le récepteur aux androgènes (abiratérone ou enzalutamide), la durée de survie sans progression mesurée par radiographie a été significativement prolongée avec **Jevtana**<sup>®</sup> (cabazitaxel) en association avec la prednisone comparativement à un traitement par abiratérone et prednisone ou enzalutamide. La survie globale a été également significativement plus longue sous Jevtana<sup>®</sup>.
- En août, les premiers résultats positifs de phase 3 concernant **Dupixent**<sup>®</sup> dans le traitement de la dermatite atopique sévère chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans ont été annoncés.

#### Phase 2

- Au troisième trimestre, les cohortes de la **combinaison cemiplimab et isatuximab** dans le cancer du poumon non à petites cellules et dans le cancer de la prostate ont été arrêtées pour des raisons d'efficacité. Cette décision n'est pas liée à la tolérance aux produits. Les essais cliniques en cours évaluant cette combinaison chez les patients atteints de myélome multiple ou de lymphome ainsi que les essais cliniques évaluant la combinaison isatuximab et atezolizumab dans les tumeurs solides se poursuivent.

#### Phase 1 :

- Un essai de phase 1 évaluant **SAR442085**, un anticorps monoclonal anti-CD38, a débuté chez des patients atteints d'un myélome multiple.
- **SAR443122**, un inhibiteur de RIPK1 (collaboration avec Denali), est entré en phase 1.
- **BIVV020**, un inhibiteur de complément C1s, est entré en phase 1.
- La combinaison **SAR442720** (inhibiteur SHP2) et cobimetinib est entré en phase 1.
- **SAR441255**, un agoniste trigonal des récepteurs GLP1R/GIPR/GCGR, a été arrêté.

### Collaborations

En septembre, Sanofi et Abbott ont annoncé un partenariat visant à intégrer les technologies de mesure de la glycémie et d'administration d'insuline afin de simplifier davantage la manière dont les patients diabétiques prennent en charge leur maladie.

## Responsabilité sociale de l'entreprise

L'engagement citoyen de Sanofi est profondément ancré dans son histoire et ses traditions. Consciente de la valeur que son activité crée pour la société, l'entreprise s'emploie à rendre les bénéfices de cette valeur sociétale accessibles au plus grand nombre, partout dans le monde. Engagée de longue date auprès des communautés où elle exerce ses activités, elle s'efforce également de minimiser son impact sur l'environnement.

Notre démarche RSE a été reconnue au troisième trimestre de 2019 par le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive. En 2019, Sanofi est classée au troisième rang des entreprises pharmaceutiques avec un score de 82 sur 100, en hausse par rapport au score de 76 obtenu l'an dernier. Le DJSI sélectionne les meilleures entreprises dans chaque secteur d'activité sur la base de critères économiques et sociaux, ainsi qu'à l'aune de leur performance environnementale.

Le 15 octobre 2019, Sanofi a inauguré son usine digitalisée de Framingham— l'une des premières du genre. Cette usine mettra des traitements innovants à disposition des patients tout en réduisant significativement son impact sur l'environnement. De fait, cette usine générera 80 % d'émissions de CO<sub>2</sub> de moins qu'une usine traditionnelle, tandis que sa consommation d'eau et de produits chimiques diminuera respectivement de 91 % et de 94 %.

# Résultats financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2019<sup>(10)</sup>

## Résultat net des activités<sup>(10)</sup>

Au troisième trimestre 2019, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 9 499 millions d'euros, soit une progression de 1,1% (-1,1% à TCC). Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires s'est établi à 26 518 millions d'euros, en progression de 4,1% à données publiées (+2,2% à TCC).

Au troisième trimestre, les **autres revenus** ont augmenté de 19,9% (+14,8% à TCC) pour atteindre 422 millions d'euros, intégrant les ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+18,7% à TCC, à 372 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois de l'année, les autres revenus ont augmenté de 23,8% (+17,2% à TCC) pour atteindre 1 096 millions d'euros, portés par les ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+24,0% à TCC, à 915 millions d'euros) et la consolidation des revenus issus de la collaboration avec Swedish Orphan Biovitrum AB (SOBI).

La **marge brute** du troisième trimestre a enregistré une hausse de 0,9%, à 6 787 millions d'euros (-1,8% à TCC). Le ratio de marge brute a baissé de 0,2 point de pourcentage à 71,4% (71,2% à TCC), par rapport au troisième trimestre 2018. L'effet favorable de Dupixent®, et de la cession de l'activité Génériques de Sanofi en Europe ont été compensés par la baisse des prix nets du Diabète aux États-Unis, la diminution des ventes des Produits de prescription établis dans les pays matures et des vaccins ainsi que par le rappel de Zantac®. Au troisième trimestre 2019, le ratio de marge brute par segment a atteint 74,8% pour l'activité pharmaceutique (+1,2 point de pourcentage), 64,8% pour l'activité Santé Grand Public (-2,0 points de pourcentage) et 67,4% pour les Vaccins (-2,7 points de pourcentage). Sur les neuf premiers mois, la marge brute a augmenté de 5,1%, à 19 095 millions d'euros (2,8% à TCC). Sur les neuf premiers mois de 2019, le ratio de marge brute a augmenté de 0,7 point de pourcentage, à 72,0% (71,8% à TCC), par rapport à la même période de 2018. Sanofi anticipe un ratio de marge brute compris entre 70% et 71% à TCC en 2019.

Au troisième trimestre 2019, les dépenses de **Recherche et Développement (R&D)** ont reculé de 6,8%, à 1 362 millions d'euros. À TCC, les dépenses de R&D ont diminué de 8,1% en raison d'une séquence favorable des dépenses, et de la réduction des coûts de recherche liée à la restructuration de l'accord en immuno-oncologie avec Regeneron ainsi que d'un paiement de SOBI de 45 millions d'euros relatif à la levée de l'option sur le BIV001. Au troisième trimestre, le ratio de dépenses de R&D sur le chiffre d'affaires a baissé de 1,3 point de pourcentage à 14,3% comparé au troisième trimestre 2018. Sur les neuf premiers mois, les dépenses de R&D ont augmenté de 2,8%, à 4 335 millions d'euros (+0,5% à TCC). Sur les neuf premiers mois, le ratio de dépenses de R&D sur le chiffre d'affaires a baissé de 0,3 point de pourcentage à 16,3% comparé à la même période de 2018.

Au troisième trimestre, les **frais commerciaux et généraux** ont augmenté de 0,6%, à 2 314 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux ont reculé de 1,5%, reflétant des mesures de réduction de coût, notamment dans la Médecine Générale dans les Pays Matures et les fonctions supports ainsi que la cession de l'activité génériques en Europe, qui ont plus que compensé les investissements en Médecine de Spécialités. Au troisième trimestre, le ratio des frais commerciaux et généraux sur le chiffre d'affaires a été de 24,4%, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au troisième trimestre 2018. Sur les neuf premiers mois, les frais commerciaux et généraux ont augmenté de 0,6%, à 7 156 millions d'euros (-1,4% à TCC). Sur les neuf premiers mois de 2019, le ratio des frais généraux et commerciaux sur le chiffre d'affaires a été de 27,0%, en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à la même période de 2018.

Au troisième trimestre, les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 3 676 millions d'euros, en baisse de 2,3% et de 4,1% à TCC. Hors paiement de SOBI et impact de la cession de l'activité générique en Europe, la baisse des dépenses opérationnelles a été de 1,9% à TCC au troisième trimestre 2019. Sur les neuf premiers mois, les dépenses opérationnelles se sont élevées à 11 491 millions d'euros, en hausse de 1,5% et en baisse de 0,7% à TCC.

Au troisième trimestre, les **autres produits d'exploitation nets de charge** ont représenté une charge de 119 millions d'euros contre une charge de 74 millions d'euros au troisième trimestre 2018. Cette ligne comprend le partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, le remboursement des coûts de développement par Regeneron, ainsi que le remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron. Elle inclut également le partage des profits/pertes de l'Alliance en immuno-oncologie. Au troisième trimestre 2019, une plus-value de 23 millions d'euros provenant de la cession de marques non stratégiques de l'activité Santé Grand Public a également été enregistrée. Sur les neuf premiers mois, les autres produits d'exploitation nets de charge ont représenté une charge de 312 millions d'euros contre un produit de 84 millions d'euros sur la même période en 2018.

Au troisième trimestre, la **contribution des sociétés mises en équivalence** a été de 132 millions d'euros contre 153 millions d'euros au troisième trimestre 2018, ce qui reflète principalement la contribution de la quote-part de résultat liée à la participation dans Regeneron. Sur les neuf premiers mois de l'année, la contribution des sociétés mises en équivalence est restée stable par rapport à la même période en 2018, pour s'établir à 301 millions d'euros.

<sup>(10)</sup> Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du troisième trimestre 2019 ; voir l'Annexe 8 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

Au troisième trimestre, la **part attribuable aux intérêts non contrôlants** a été de -12 millions d'euros contre -26 millions d'euros au troisième trimestre 2018, reflétant la fin des intérêts non contrôlants liés à l'Alliance avec Bristol-Myers Squibb relative à Plavix® et Avapro®. Sur les neuf premiers mois de l'année, cette part a été de -27 millions d'euros contre -84 millions d'euros sur la même période en 2018.

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** a progressé de 3,1%, à 3 112 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a baissé de 0,9%. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur le chiffre d'affaires a été de 32,8% soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage par rapport au troisième trimestre 2018. Sur la période, le ratio du résultat opérationnel par segment a atteint 39,0% pour l'activité pharmaceutique (+3,4 points de pourcentage), 32,0% pour l'activité Santé Grand Public (-1,2 points de pourcentage) et 50,0% pour les Vaccins (-5,3 points de pourcentage). Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités a totalisé 7 566 millions d'euros, soit une progression de 5,9% (+3,7% à TCC). Sur les neuf premiers mois de 2019, le ratio du résultat opérationnel des activités sur le chiffre d'affaires a été de 28,5%, soit une progression de 0,4 point de pourcentage.

Au troisième trimestre, les **charges financières nettes de produits** se sont établies à -71 millions d'euros contre -106 millions d'euros au troisième trimestre 2018, reflétant une diminution du coût de la dette nette. Sur les neuf premiers mois de 2018, les charges financières nettes ont totalisé -201 millions d'euros contre -211 millions d'euros sur la même période en 2018.

Au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois, le **taux d'imposition effectif** est resté stable, à 22,0%. Sanofi collabore activement avec le ministère des Finances chinois dans le cadre du processus d'audit en cours dans le secteur pharmaceutique.

Au troisième trimestre, le **résultat net des activités**<sup>(10)</sup> s'est élevé à 2 399 millions d'euros, en progression de 4,3% et de 0,2% à TCC. Le ratio du résultat net des activités sur le chiffre d'affaires a été de 25,3%, soit une hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport au troisième trimestre 2018. Sur les neuf premiers mois de 2019, le résultat net des activités<sup>(10)</sup> s'est établi à 5 805 millions d'euros, soit une hausse de 6,4% et de 4,1% à TCC. Le ratio du résultat net des activités sur le chiffre d'affaires a été de 21,9%, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage par rapport aux neuf premiers mois de 2018.

Au troisième trimestre 2019, le **bénéfice net par action**<sup>(10)</sup> (BNPA) **des activités** a atteint 1,92 euro, soit une augmentation de 4,3% à données publiées et stable à TCC. Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 252,2 millions contre 1 247,1 millions au troisième trimestre 2018.

Sur les neuf premiers mois de 2019, le bénéfice net par action<sup>(10)</sup> des activités a atteint 4,65 euros, soit une progression de 6,4% à données publiées et de 4,1% à TCC. Sur les neuf premiers mois de 2019, le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 248,9 millions contre 1 247,6 millions sur la même période en 2018.

## Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Sur les neuf premiers mois de 2019, le résultat net IFRS a été de 2 816 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 636 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme pour un montant de 550 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 380 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 184 millions d'euros et Aventis, pour un montant de 153 millions d'euros) et d'autre part liée aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 80 millions d'euros). Au troisième trimestre, il a été enregistré une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 520 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme, pour un montant de 182 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 108 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 62 millions d'euros et Aventis pour un montant de 46 millions d'euros) et d'autre part liée aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 24 millions d'euros). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une dépréciation des immobilisations incorporelles de 2 023 millions d'euros (dont 1 835 millions d'euros au deuxième trimestre principalement liée à Eloctate® et 183 millions d'euros au troisième trimestre qui incluent une dépréciation de Zantac).

(10) Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du troisième trimestre 2019 ; voir l'Annexe 8 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

- 904 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés (dont 157 millions d'euros au troisième trimestre) principalement liés aux initiatives de simplification en Europe, au Japon et aux Etats-Unis.
- Un produit de 242 millions d'euros reflétant principalement un ajustement du prix éventuel sur la cession de SP MSD.
- Un produit net de 260 millions d'euros (dont une charge de 57 millions d'euros au troisième trimestre) principalement lié à des contentieux.
- 1 279 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 906 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles et 247 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés. Au troisième trimestre, l'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés a été de 374 millions d'euros, dont 195 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciations des immobilisations incorporelles et 50 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).
- Au niveau de la contribution des sociétés mises en équivalence, une charge de 94 millions d'euros après impôt (dont 41 millions d'euros au troisième trimestre) lié aux coûts de restructuration des sociétés mises en équivalence et des joint-ventures et des charges associées à l'impact des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures.

## Allocation du capital

Sur les neuf premiers mois de 2019, Sanofi a généré un cash-flow opérationnel en croissance de 58,2% à 4 976 millions d'euros après prise en compte des acquisitions d'immobilisations corporelles de 992 millions d'euros et d'une hausse du besoin en fonds de roulement de 1 365 millions d'euros (comparée à une hausse de 1 925 millions d'euros sur les premiers neuf mois de 2018). Sur la période, le dividende versé par Sanofi s'élève à 3 834 millions d'euros, les coûts de restructuration et assimilés décaissés à 917 millions d'euros et les acquisitions et partenariats nets des cessions reflétant un encaissement net à 525 millions d'euros. Ainsi, la dette nette a baissé passant de 17 628 millions d'euros à fin décembre 2018 à 16 910 millions d'euros au 30 septembre 2019 (montant net de 8 606 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

## Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2018 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward Looking Statements » du rapport annuel 2018 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

## Annexes

### Liste des annexes

- Annexe 1 : Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2019 – Chiffre d'affaires consolidé par GBU, par franchise, par produit et zone géographique
- Annexe 2 : Résultat net des activités du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2019
- Annexe 3 : Compte de résultats consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2019
- Annexe 4 : Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 7 : Sensibilité aux devises
- Annexe 8 : Portefeuille de R&D
- Annexe 9 : Prochaines étapes de R&D attendues
- Annexe 10 : Définitions des indicateurs non-GAAP







## Annexe 2: Résultat net des activités

3ème trimestre 2019	Pharmacie			Santé Grand Public			Vaccins			Autres <sup>(1)</sup>			Total Groupe		
En millions d'euros	T3 2019	T3 2018	Var	T3 2019	T3 2018	Var	T3 2019	T3 2018	Var	T3 2019	T3 2018	Var	T3 2019	T3 2018	Var
<b>Chiffre d'affaires</b>	6 434	6 210	3,6%	1 136	1 113	2,1%	1 929	2 069	(6,8)%	—	—		9 499	9 392	1,1%
Autres revenus	49	51	(3,9)%	—	—		373	301	23,9%	—	—		422	352	19,9%
Coût des ventes	(1 673)	(1 688)	(0,9)%	(400)	(370)	8,1%	(1 002)	(920)	8,9%	(59)	(39)	51,3%	(3 134)	(3 017)	3,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(26,0)%	(27,2)%		(35,2)%	(33,2)%		(51,9)%	(44,5)%					(33,0)%	(32,1)%	
<b>Marge brute</b>	4 810	4 573	5,2%	736	743	(0,9)%	1 300	1 450	(10,3)%	(59)	(39)		6 787	6 727	0,9%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	74,8%	73,6%		64,8%	66,8%		67,4%	70,1%					71,4%	71,6%	
Frais de recherche et développement	(1 024)	(1 148)	(10,8)%	(33)	(37)	(10,8)%	(156)	(125)	24,8%	(149)	(151)	(1,3)%	(1 362)	(1 461)	(6,8)%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(15,9)%	(18,5)%		(2,9)%	(3,3)%		(8,1)%	(6,0)%					(14,3)%	(15,6)%	
Frais commerciaux et généraux	(1 237)	(1 298)	(4,7)%	(368)	(337)	9,2%	(190)	(174)	9,2%	(519)	(492)	5,5%	(2 314)	(2 301)	0,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(19,2)%	(20,9)%		(32,4)%	(30,3)%		(9,8)%	(8,4)%					(24,4)%	(24,5)%	
Autres produits et charges d'exploitation	(154)	(46)		33	3		1	(3)		1	(28)		(119)	(74)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	123	155		—	1		9	(3)		—	—		132	153	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(7)	(23)		(5)	(3)		—	—		—	—		(12)	(26)	
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	2 511	2 213	13,5%	363	370	(1,9)%	964	1 145	(15,8)%	(726)	(710)	2,3%	3 112	3 018	3,1%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	39,0%	35,6%		32,0%	33,2%		50,0%	55,3%					32,8%	32,1%	
Produits et charges financiers													(71)	(106)	
Charges d'impôts													(642)	(613)	
<i>Taux d'impôts**</i>													22,0%	22,0%	
<b>Résultat net des activités</b>													2 399	2 299	4,3%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>													25,3%	24,5%	
<b>Résultat net des activités par Action (en euros)***</b>													1,92	1,84	4,3%

\* Net d'impôts.

\*\* Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlants.

\*\*\* Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 252,2 millions au troisième trimestre 2019 et 1 247,1 millions au troisième trimestre 2018.

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Medical Affairs, External Affairs, Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...).

9 premiers mois 2019	Pharmacie			Santé Grand Public			Vaccins			Autres <sup>(1)</sup>			Total Groupe		
	9M 2019	9M 2018	Var	9M 2019	9M 2018	Var	9M 2019	9M 2018	Var	9M 2019	9M 2018	Var	9M 2019	9M 2018	Var
<b>En millions d'euros</b>															
<b>Chiffre d'affaires</b>	19 160	18 409	4,1%	3 535	3 466	2,0%	3 823	3 591	6,5%	—	—		26 518	25 466	4,1%
Autres revenus	178	185	(3,8)%	1	—		917	700	31,0%	—	—		1 096	885	23,8%
Coût des ventes	(4 915)	(4 918)	(0,1)%	(1 173)	(1 133)	3,5%	(2 261)	(1 988)	13,7%	(170)	(144)	18,1%	(8 519)	(8 183)	4,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(25,7)%	(26,7)%		(33,2)%	(32,7)%		(59,1)%	(55,4)%					(32,1)%	(32,1)%	
<b>Marge brute</b>	14 423	13 676	5,5%	2 363	2 333	1,3%	2 479	2 303	7,6%	(170)	(144)		19 095	18 168	5,1%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	75,3%	74,3%		66,8%	67,3%		64,8%	64,1%					72,0%	71,3%	
Frais de recherche et développement	(3 330)	(3 261)	2,1%	(103)	(95)	8,4%	(458)	(393)	16,5%	(444)	(467)	(4,9)%	(4 335)	(4 216)	2,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(17,4)%	(17,7)%		(2,9)%	(2,7)%		(12,0)%	(10,9)%					(16,3)%	(16,6)%	
Frais commerciaux et généraux	(3 891)	(3 946)	(1,4)%	(1 145)	(1 125)	1,8%	(548)	(500)	9,6%	(1 572)	(1 539)	2,1%	(7 156)	(7 110)	0,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(20,3)%	(21,4)%		(32,4)%	(32,5)%		(14,3)%	(13,9)%					(27,0)%	(27,9)%	
Autres produits et charges d'exploitation	(388)	86		138	85		(5)	(3)		(57)	(84)		(312)	84	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	292	305		—	1		9	(4)		—	—		301	302	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(16)	(75)		(11)	(9)		—	—		—	—		(27)	(84)	
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	7 090	6 785	4,5%	1 242	1 190	4,4%	1 477	1 403	5,3%	(2 243)	(2 234)	0,4%	7 566	7 144	5,9%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	37,0%	36,9%		35,1%	34,3%		38,6%	39,1%					28,5%	28,1%	
Produits et charges financiers													(201)	(211)	
Charges d'impôts													(1 560)	(1 478)	
Taux d'impôts**													22,0%	22,0%	
<b>Résultat net des activités</b>													5 805	5 455	6,4%
<b>En % du chiffre d'affaires</b>													21,9%	21,4%	
<b>Résultat net des activités par Action (en euros)***</b>													4,65	4,37	6,4%

\* Net d'impôts.

\*\* Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlants.

\*\*\* Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 248,9 millions dans les neuf premiers mois 2019 et 1 247,6 millions dans les neuf premiers mois 2018.

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Medical Affairs, External Affairs, Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...).

### Annexe 3: Compte de résultats consolidé

En millions d'euros	Q3 2019	Q3 2018	9M 2019	9M 2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 499</b>	<b>9 392</b>	<b>26 518</b>	<b>25 466</b>
Autres revenus	422	352	1 096	885
Coût des ventes	(3 134)	(3 032)	(8 519)	(8 297)
<b>Marge brute</b>	<b>6 787</b>	<b>6 712</b>	<b>19 095</b>	<b>18 054</b>
Frais de recherche et développement	(1 360)	(1 461)	(4 332)	(4 216)
Frais commerciaux et généraux	(2 311)	(2 310)	(7 146)	(7 129)
Autres produits d'exploitation	123	78	396	401
Autres charges d'exploitation	(242)	(152)	(708)	(317)
Amortissements des incorporels	(520)	(537)	(1 636)	(1 536)
Dépréciations des incorporels	(183)	(191)	(2 023)	(292)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	52	107	242	117
Coûts de restructuration et assimilés	(157)	(108)	(904)	(715)
Autres gains et pertes, et litiges <sup>(1)</sup>	(57)	576	260	509
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 132</b>	<b>2 714</b>	<b>3 244</b>	<b>4 876</b>
Charges financières	(109)	(130)	(353)	(332)
Produits financiers	29	24	123	121
<b>Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence</b>	<b>2 052</b>	<b>2 608</b>	<b>3 014</b>	<b>4 665</b>
Charges d'impôts	(268)	(427)	(281)	(724)
Quote-part du résultat net des SME	91	123	207	198
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé animale</b>	<b>1 875</b>	<b>2 304</b>	<b>2 940</b>	<b>4 139</b>
Résultat net de l'activité Santé animale destinée à être échangée	(100)	(4)	(100)	(4)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 775</b>	<b>2 300</b>	<b>2 840</b>	<b>4 135</b>
Part des Intérêts Non Contrôlants	9	26	24	83
<b>Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</b>	<b>1 766</b>	<b>2 274</b>	<b>2 816</b>	<b>4 052</b>
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 252,2	1 247,1	1 248,9	1 247,6
<b>Bénéfice net par action hors Activité Santé animale (en euros)</b>	<b>1,49</b>	<b>1,83</b>	<b>2,33</b>	<b>3,25</b>
<b>Bénéfice net par action (en euros)</b>	<b>1,41</b>	<b>1,82</b>	<b>2,25</b>	<b>3,25</b>

(1) En 2019, principalement lié à un contentieux. En 2018, plus-value de cession avant impôt liée au désinvestissement de l'activité générique en Europe (réalisée le 30 septembre 2018).

## Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	Q3 2019	Q3 2018	Variation
<b>Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</b>	<b>1 766</b>	<b>2 274</b>	<b>(22,3)%</b>
Amortissement des incorporels <sup>(1)</sup>	520	537	
Dépréciation des incorporels	183	191	
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(52)	(107)	
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	—	15	
Autres charges relatives aux acquisitions	—	9	
Coûts de restructuration et assimilés	157	108	
Autres gains et pertes, et litiges <sup>(2)</sup>	57	(576)	
Effet d'IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location <sup>(3)</sup>	4	—	
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(374)	(147)	
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	(195)	(176)	
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	(20)	24	
<i>liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	—	(4)	
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(50)	(32)	
<i>autres effets d'impôts</i>	(109)	41	
Autres éléments d'impôts <sup>(4)</sup>	—	(39)	
Quote-part revenant aux intrêrêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus	(3)	—	
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	41	30	
Eléments relatifs à l'activité Santé animale	100	4	
<b>Résultat net activité</b>	<b>2 399</b>	<b>2 299</b>	<b>4,3%</b>
<b>Bénéfice net IFRS par action<sup>(5)</sup> (en euros)</b>	<b>1,41</b>	<b>1,82</b>	

(1) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 496 millions d'euros au troisième trimestre 2019 et 505 millions d'euros au troisième trimestre 2018.

(2) En 2019, principalement lié à un contentieux. En 2018, plus-value de cession avant impôt liée au désinvestissement de l'activité générique en Europe (réalisée le 30 septembre 2018).

(3) Impacts de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location applicable à partir du 1er Janvier 2019 sans retraitement des périodes comparatives selon la méthode rétrospective simplifiée, le résultat net des activités restant reporté selon la norme IAS17 et selon son interprétation à des fins comparatives.

(4) En 2018, cette ligne comprend principalement l'impact de la réforme fiscale aux États-Unis.

(5) Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 252,2 millions au troisième trimestre 2019 et 1 247,1 millions au troisième trimestre 2018.

En millions d'euros	9M 2019	9M 2018	Variation
<b>Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</b>	<b>2 816</b>	<b>4 052</b>	<b>(30,5)%</b>
Amortissement des incorporels <sup>(1)</sup>	1 636	1 536	
Dépréciation des incorporels <sup>(2)</sup>	2 023	292	
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(242)	(117)	
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	3	114	
Autres charges relatives aux acquisitions	—	19	
Coûts de restructuration et assimilés	904	715	
Autres gains et pertes, et litiges <sup>(3)</sup>	(260)	(509)	
Effet d'IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location <sup>(4)</sup>	13	—	
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(1 279)	(622)	
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	<i>(906)</i>	<i>(451)</i>	
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	<i>4</i>	<i>35</i>	
<i>liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	<i>—</i>	<i>(27)</i>	
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	<i>(247)</i>	<i>(215)</i>	
<i>autres effets d'impôts</i>	<i>(130)</i>	<i>36</i>	
Autres éléments d'impôts <sup>(5)</sup>	—	(132)	
Quote-part revenant aux intrêrêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus	(3)	(1)	
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	94	104	
Eléments relatifs à l'activité Santé animale	100	4	
<b>Résultat net activité</b>	<b>5 805</b>	<b>5 455</b>	<b>6,4%</b>
<b>Bénéfice net IFRS par action<sup>(6)</sup> (en euros)</b>	<b>2,25</b>	<b>3,25</b>	

(1) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises: 1 556 millions d'euros dans les neuf premiers mois 2019 et 1 437 millions d'euros dans les neuf premiers mois 2018.

(2) En 2019, principalement lié à Elocatate.

(3) En 2019, principalement lié à un contentieux. En 2018, plus-value de cession avant impôt liée au désinvestissement de l'activité générique en Europe (réalisée le 30 septembre 2018).

(4) Impacts de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location applicable à partir du 1er Janvier 2019 sans retraitement des périodes comparatives selon la méthode rétrospective simplifiée, le résultat net des activités restant reporté selon la norme IAS17 et selon son interprétation à des fins comparatives.

(5) En 2018, cette ligne comprend principalement l'impact de la réforme fiscale aux États-Unis.

(6) Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 248,9 millions dans les neuf premiers mois 2019 et 1 247,6 millions dans les neuf premiers mois 2018.

## Annexe 5 : Sensibilité aux devises

### Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2019

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05 USD/EUR	-EUR 0,10
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2 CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4 BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10 RUB/EUR	-EUR 0,03

### Chiffre d'affaires du T3 2019 : Exposition aux devises

Devises	T3 2019
US \$	39,7%
Euro €	20,5%
Yuan chinois	7,8%
Yen japonais	4,7%
Real brésilien	2,6%
Peso mexicain	1,8%
Rouble russe	1,6%
Livre Sterling	1,5%
\$ canadien	1,5%
\$ australien	1,3%
Autres	17,0%

### Taux de change moyens

	T3 2018	T3 2019	Change
€/\$	1,16	1,11	-4,4%
€/Yen	129,66	119,33	-8,0%
€/Yuan	7,92	7,81	-1,4%
€/Real	4,60	4,42	-4,1%
€/Rouble	76,28	71,86	-5,8%



## Annexe 6 : Portefeuille R&D

### Nouvelles entités moléculaires(\*)

Phase 1 (Total : 22)		Phase 2 (Total : 7)		Phase 3 (Total : 6)	Enregistrement (Total : 2)
<b>SAR441344</b> (**)(1) mAb anti-CD40L Sclérose en plaques	<b>BIVV001</b> (**)(5) rFVIII Fc – vWF – XTEN(6) Hémophilie A	<b>SAR440340</b> (**)(12) mAb anti-IL33 Dermatite atopique	<b>SAR422459</b> (**)(14) Thérapie génique ABCA4 Maladie de Stargardt	<b>avalglucosidase alfa</b> Neo GAA Maladie de Pompe	<b>isatuximab</b> mAb anti-CD38 3L MMRR (ICARIA) (U.S., EU)
<b>SAR408701</b> mAb anti-CEACAM5 chargé Maytansin - NSCLC	<b>ST400</b> (**)(7) Thérapie cellulaire ex vivo d'édition de gènes (ZFN), Bêta thalassémie	<b>romilkimab (SAR156597)</b> mAb bispécifique anti-IL4/IL13 Sclérodémie systémique	<b>SAR442168</b> (**)(15) Inhibiteur BTK Sclérose en plaques	<b>venlustat</b> Inhibiteur oral de la GCS PKD(16)	<b>SAR341402 (insuline aspart)</b> Insuline à action rapide Diabète de type 1 et 2 (EU)
<b>SAR439459</b> mAb anti-TGFb Tumeurs solides avancées	<b>BIVV003</b> (**)(7) Thérapie cellulaire ex vivo d'édition de gènes (ZFN), Drépanocytose	<b>R</b> <b>olipudase alfa</b> rhASM Déficit en SA(13)	<b>VIH</b> Vecteur viral primaire & vaccin rappel rgp120	<b>fitusiran</b> ARNi ciblant l'antithrombine Hémophilie A / B	
<b>O</b> <b>REGN5458</b> (**)(2) mAb bispécifique anti-BCMAx CD3 – MM réfractaire récurrent	<b>BIVV020</b> Inhibiteur du complément C1s	<b>SAR339375</b> miRNA-21 Syndrome d'Alport		<b>sutimlimab</b> mAb anti complément C1s Maladie des agglutinines froides	
<b>O</b> <b>REGN4018</b> (**)(2) mAb bispécifique anti-MUC16x CD3 - Cancer de l'ovaire	<b>SAR443060</b> (**)(8) Inhibiteur RIPK1(9) Sclérose latérale amyotrophique			<b>efpeglenatide</b> (**)(17) Agoniste LA des récepteurs du GLP-1, Diabète de type 2	
<b>SAR439859</b> SERD Cancer du sein métastatique	<b>SAR443122</b> (**)(8) Inhibiteur RIPK1(9) Maladies inflamm. systémiques			<b>nirsevimab</b> (**)(18) mAb anti virus respiratoire syncytial	
<b>SAR442720</b> (**)(3) Inhibiteur SHP2 Tumeurs solides	<b>Next Gen PCV</b> (**)(10) Pneumocoque Conjugué Vaccins				
<b>SAR440234</b> mAb multispéc. de l'engagement des cellules T - Leucémie	<b>Herpes Simplex Virus Type 2</b> (**)(19) Vaccin thérapeutique HSV-2				
<b>SAR441000</b> (**)(4) ARN messenger de cytokine Tumeurs solides	<b>Virus respiratoire syncytial</b> Nourrissons ≥ 4 mois - Vaccins				
<b>SAR442085</b> mAb anti CD38 sur fragment FC modifié, Myelome Multiple	<b>SAR441169</b> (**)(11) RORC (ROR gamma T) antagoniste, Psoriasis				
<b>O</b> <b>REGN5459</b> (**)(2) mAb bispécifique anti-BCMAx CD3 – MM réfractaire récurrent	<b>SAR441236</b> mAb tri-spécifique neutralisant VIH				

Immuno-inflammation	Sclérose en plaques et neurologies
Oncologie	Diabètes
Maladies Rares	Cardiovasculaire & métabolisme
Maladies hémato. rares	Vaccins

- (1) Développement en collaboration avec Immunext
- (2) Produit Regeneron sur lequel Sanofi a des droits d'option
- (3) Développement en collaboration avec Revolution Medicines
- (4) Développement en collaboration avec BioNtech
- (5) Développement en collaboration avec SOBI
- (6) Facteur VIII recombinant fusionné au fragment Fc – Facteur von Willebrand – Protéine de fusion XTEN
- (7) Développement en collaboration avec Sangamo
- (8) Développement en collaboration avec Denali
- (9) Récepteur serine/thréonine-proteine kinase 1
- (10) Développement en collaboration avec SK
- (11) Développement en collaboration avec Lead Pharma
- (12) Développement en collaboration avec Regeneron
- (13) Sphingomyélinase acide ; également connu sous Niemann Pick type B
- (14) Recherche en cours d'un accord de licence
- (15) Développement en collaboration avec Principia
- (16) Polykystose rénale type dominant
- (17) Développement en collaboration avec Hanmi
- (18) Développement en collaboration avec AstraZeneca
- (19) Développement en collaboration avec Immune Design/Merck

O : Produits pour lesquels Sanofi a des droits d'option mais ne les a pas encore exercés

R : Etude d'enregistrement (autre que Phase 3)

(\*) Les phases des projets sont déterminées selon les informations indiquées sur clinicaltrials.gov (si approprié)

(\*\*) En partenariat ou en collaboration – Sanofi peut avoir des droits limités ou partagés sur certains de ces produits  
mAb = anticorps monoclonal; MM = Myélome multiple; RR = réfractaire récurrent; GCS = glucosylceramide synthase; LA = longue durée d'action

## Indications supplémentaires<sup>(\*)</sup>

Phase 1 (Total : 5)	Phase 2 (Total : 16)		Phase 3 (Total : 24)		Registration (Total : 2)
SAR439459 + cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> Tumeurs solides avancées	dupilumab <sup>(**)(1)</sup> Allergie au pollen	isatuximab + cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> MM Récurrent Réfractaire	Dupixent <sup>®(**) (1)</sup> Asthme, 6 - 11 ans	isatuximab 1L MM nouvellement diagn. Te <sup>(9)</sup> (GMMG)	Fluzone <sup>®</sup> QIV HD Vaccin anti grippal Haute dose
<b>O</b> cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> + REGN4018 <sup>(2)(**)</sup> Cancer de l'ovaire	<b>R</b> sarilumab <sup>(**)(1)</sup> AJI polyarticulaire <sup>(6)</sup>	isatuximab + cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> Lymphome	dupilumab <sup>(**)(1)</sup> Oesophagite éosinophilique	isatuximab MMRR – 2L (IKEMA)	MenQuadfi <sup>™</sup> U.S. ≥ 2 ans, EU ≥ 1 an
SAR439859 + palbociclib <sup>(3)</sup> Cancer du sein métastatique	<b>R</b> sarilumab <sup>(**)(1)</sup> Arthrite juvénile systémique	isatuximab + atezolizumab <sup>(7)</sup> mCRC	Dupixent <sup>®(**) (1)</sup> Dermatite atopique 6 – 11 ans	Aubagio <sup>®</sup> SEP Récurrente - Pédiatrique	
sutimlimab Purpura thrombopénique immunologique	SAR440340 <sup>(**)(1)</sup> BPCO	isatuximab + atezolizumab <sup>(7)</sup> Tumeurs solides	Dupixent <sup>®(**) (1)</sup> Dermatite atopique 6 mois - 5 ans	Lemtrada <sup>®</sup> SEP-RR - Pédiatrique	
SAR443060 <sup>(4)</sup> Sclérose en plaques	dupilumab <sup>(**)(1)</sup> Allergie aux arachides – Péd.	venglustat Maladie de Fabry	sarilumab <sup>(**)(1)</sup> Artérite à cellules géantes	Cerdelga <sup>®</sup> Maladie de Gaucher T1 – Péd.	
SAR442720 <sup>(**)(5)</sup> + cobimetinib Tumeurs solides réfractaires récurrentes	SAR440340 <sup>(**)(1)</sup> Asthme	venglustat Maladie de Gaucher de type 3	sarilumab <sup>(**)(1)</sup> Pseudopolyarthrite rhizomélique	Praluent <sup>®(**) (1)</sup> Hypercholestérolémie – Péd.	
	<b>R</b> cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> Carcinome basocellulaire – 2L	venglustat Maladie de Parkinson associée à une mutation du gène GBA	dupilumab <sup>(**)(1)</sup> BPCO	Praluent <sup>®(**) (1)</sup> Hypercholestérolémie – HoFH	
	isatuximab 1-2L LMA / LLA Pédiatrique	SP0173 Vaccin rappel Tdap US	cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> NSCLC – 1L	MenQuadfi <sup>™</sup> US / EU ≥ 6 semaines	
			cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> + chemotherapy NSCLC – 1L	Vaccin Pédiatrique pentavalent Japan	
			cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> Cancer de l'utérus – 2L	Shan 6 Vaccin hexavalent pédiatrique	
			cemiplimab <sup>(**)(1)</sup> Adjuvant CSCC	VerorabVax <sup>®</sup> (VRVg) Vaccin contre la rage (cellules VERO)	
			fitusiran Hémophilie A et B - Pédiatrique	isatuximab 1L MM nouvellement diagn. Ti <sup>(9)</sup> (IMROZ)	

(1) Développement en collaboration avec Regeneron

(2) Produit Regeneron sur lequel Sanofi a des droits d'option

(3) Produit de Pfizer (palbociclib)

(4) Développement en collaboration avec Denali

(5) Développement en collaboration Revolution Medicines - cobimetinib est un produit Genentech

(6) AJI polyarticulaire : Arthrite juvénile idiopathique polyarticulaire

(7) Etudes menées en collaboration avec Genentech Inc. (atezolizumab)

(8) Eligible pour une transplantation

(9) Non-éligible pour une transplantation

(\*) Les phases des projets sont déterminées selon les informations indiquées sur clinicaltrials.gov (si approprié)

(\*\*) En partenariat ou en collaboration – Sanofi peut avoir des droits limités ou partagés sur certains de ces produits

**O** : Produits pour lesquels Sanofi a des droits d'option mais ne les a pas encore exercés

**R** : Etude d'enregistrement (autre que Phase 3)

BPCO = bronchopneumopathie chronique obstructive; LMA = leucémie myéloïde aiguë; LLA = leucémie lymphoïde aiguë; MM = myélome multiple; SEP-RR = sclérose en plaques récurrente rémittente

## Agenda des soumissions attendues<sup>(1)</sup>

NEMs

Indications Supplémentaires

	2019 <sup>(2)</sup>	2020 <sup>(2)</sup>		2021 <sup>(2)</sup>	2022 <sup>(2)</sup>		2023 <sup>(2)</sup> and beyond	
	<b>Dupixent<sup>®</sup>(**)(3)</b> Dermatite atopique 6 – 11 ans	<b>isatuximab</b> MMRR – 2L (IKEMA)	<b>Aubagio<sup>®</sup></b> SEP-R - Pédiatrique	<b>isatuximab</b> 1L MM nouvellement diagn. Ti	<b>Dupixent<sup>®</sup>(**)(3)</b> Dermatite atopique 6 mois - 5 ans	<b>Cerdelga<sup>®</sup></b> Maladie de Gaucher Type 1 – Péd.	<b>SAR440340<sup>(**)(3)</sup></b> BPCO	<b>isatuximab</b> 1L MM nouvellement diagn. Te
		<b>cemiplimab<sup>(**)(3)</sup></b> Carcinome basocellulaire – 2L	<b>Shan 6</b> Vaccin hexavalent pédiatrique	<b>cemiplimab<sup>(**)(3)</sup></b> Cancer de l'utérus – 2L	<b>venlgustat</b> Maladie de Gaucher de type 3	<b>sarilumab<sup>(**)(3)</sup></b> Pseudopolyarthrite rhizomélique	<b>SAR440340<sup>(**)(3)</sup></b> Asthme	<b>venlgustat</b> Parkinson lié à GBA <sup>(10)</sup>
		<b>Praluent<sup>®</sup>(**)(3)</b> Hypercholestérolémie – HoFH		<b>sarilumab<sup>(**)(3)</sup></b> AJI polyarticulaire	<b>Praluent<sup>®</sup>(**)(3)</b> Hypercholestérolémie – Péd	<b>sarilumab<sup>(**)(3)</sup></b> Artérite à cellules géantes	<b>dupilumab<sup>(**)(3)</sup></b> Oesophagite éosinophilique	<b>venlgustat</b> Maladie de Fabry
				<b>Dupixent<sup>®</sup>(**)(3)</b> Asthme, 6 - 11 ans	<b>cemiplimab<sup>(**)(3)</sup></b> NSCLC – 1L		<b>Vaccin Pédiatrique pentavalent (Japan)</b>	<b>VerorabVax<sup>®</sup> (VRVg)</b> Vaccin contre la rage (cellules VERO)
							<b>MenQuadfi<sup>TM</sup></b> U.S. & EU ≥ 6 semaines	<b>SP0173</b> Vaccin rappel Tdap US
							<b>Lemtrada<sup>®</sup></b> SEP-RR - Pédiatrique	<b>dupilumab<sup>(**)(3)</sup></b> BPCO
							<b>isatuximab</b> 1-2L LMA / LLA Pédiatrique	<b>cemiplimab<sup>(**)(3)</sup></b> adjuvant CSCC
							<b>cemiplimab<sup>(**)(3)</sup> + chemo</b> NSCLC – 1L	<b>sarilumab<sup>(**)(3)</sup></b> Arthrite juv. Syst.
		<b>sutimlimab</b> Maladie des agglutinines froides	<b>avalglucosidase alfa</b> Maladie de Pompe			<b>SAR408701</b> 2-3L NSCLC	<b>SAR442168<sup>(**)(9)</sup></b> Sclérose en plaques	<b>SAR339375</b> Syndrome d'Alport
		<b>fitusiran</b> Hémophilie A / B	<b>olipudase alfa</b> Déficit en SA <sup>(4)</sup>	<b>efpeglenatide<sup>(**)(5)</sup></b> Diabète de type 2	<b>venlgustat</b> PKD <sup>(6)</sup>	<b>BIVV001<sup>(**)(7)</sup></b> Hémophilie A	<b>romilkimab</b> Sclérodémie systémique	<b>nirsevimab<sup>(9)(**)</sup></b> virus respi. syncytial
							<b>SAR440340<sup>(**)(3)</sup></b> Dermatite atopique	<b>VIH</b> vaccin

(1) Excluant les projets en Phase 1 (sans résultat de l'étude de preuve d'efficacité)

(2) L'ordre des projets par année ne reflète pas leur ordre de soumission

(3) Développement en collaboration avec Regeneron

(4) Déficit en Sphingomyélinase acide

(5) Développement en collaboration avec Hanmi

(6) Polykystose rénale type dominant

(7) Développement en collaboration avec SOBI

(8) Développement en collaboration avec Principia

(9) Développement en collaboration avec AstraZeneca

(10) Maladie de Parkinson associée à une mutation du gène GBA

(\*\*) En partenariat ou en collaboration – Sanofi peut avoir des droits limités ou partagés sur certains de ces produits

## Mouvements de portefeuille depuis le Q2 2019

	Ajoutés / Déplacés		Retirés du portefeuille de Sanofi
<b>Enregistrement</b>			
<b>Phase 3</b>			
<b>Phase 2</b>			isatuximab + cemiplimab <sup>(**)(4)</sup> mAb Anti-CD38 + mAb PD-1 inh Pathologies malignes avancées
<b>Phase 1</b>	SAR442085 mAb anti CD38 sur fragment FC modifié, Myelome Multiple	SAR443122 <sup>(**)(3)</sup> Inhibiteur RIPK1 Maladies inflammatoires systémiques	SAR441255 Agoniste GLP1/GIP/GCG Obésité / Diabetes de Type 2
	<input type="checkbox"/> REGN5459 <sup>(**)(1)</sup> mAb bispécifique anti-BCMAxCD3 – MM réfractaire récurrent	BIVV020 Inhibiteur du complément C1s	
	SAR442720 <sup>(**)(2)</sup> + cobimetinib Tumeurs solides réfractaires récurrentes		

(1) Produit Regeneron sur lequel Sanofi a des droits d'option

(2) Développement en collaboration Revolution Medicines

(3) Développement en collaboration avec Denali

(4) Développement en collaboration avec Regeneron

(\*\*) En partenariat ou en collaboration – Sanofi peut avoir des droits limités ou partagés sur certains de ces produits

○ : Produits pour lesquels Sanofi a des droits d'option mais ne les a pas encore exercés

## Annexe 7: Etapes de R&D attendues

Produits	Evénements attendus	Calendrier
Fluzone <sup>®</sup> QIV HD	Décision réglementaire américaine pour l'indication chez les personnes ≥ 65 ans	T4 2019
sutimlimab	Résultats de l'étude pivotale dans la maladie des agglutinines froides	T4 2019
SAR439859 (SERD)	Résultats de l'étude de preuve d'efficacité dans le cancer du sein métastatique -3L	T4 2019
sutimlimab	Résultats de l'étude de preuve d'efficacité dans le PTI	T4 2019
SAR440340 <sup>(**)(1)</sup> (mAb anti-IL33)	Résultats de l'étude de preuve d'efficacité dans la BPCO	T4 2019
isatuximab	Résultats de l'étude pivotale dans le MMRR - 2L (IKEMA)	T1 2020
olipudase alfa	Résultats de l'étude pivotale dans le Déficit en Sphingomyélinase Acide <sup>(3)</sup>	T1 2020
SAR442168 <sup>(2)(**)</sup> (BTKi)	Résultats de l'étude de preuve d'efficacité dans la Sclérose En Plaque Rémittente	T1 2020
cemiplimab	Résultats de l'étude pivotale dans le Carcinome basocellulaire – 2L	H1 2020
isatuximab	Décisions réglementaires américaine & européenne pour l'indication MMRR - 3L	T2 2020
MenQuadfi <sup>™</sup>	Décision réglementaire américaine pour l'indication chez l'enfant ≥ 2 ans	T2 2020
Fluzone <sup>®</sup> QIV HD	Décision réglementaire européenne pour l'indication chez l'adulte ≥ 65 ans	T2 2020
avalglucosidase alfa	Résultats de l'étude pivotale dans la maladie de Pompe (forme tardive)	T2 2020
SAR440340 <sup>(**)(1)</sup> (mAb anti-IL33)	Résultats de l'étude de preuve d'efficacité dans la Dermatite Atopique	T3 2020

(1) Développement en collaboration avec Regeneron

(2) Développement en collaboration avec Principia

(3) Egalement connu sous le nom de maladie de Niemann Pick type B

(\*\*) En partenariat ou en collaboration – Sanofi peut avoir des droits limités ou partagés sur certains de ces produits

QIV: Quadrivalent Influenza Vaccine (vaccin anti grippal quadrivalent); HD: High-Dose (Haute dose); PTI = Purpura thrombopénique immunologique ; BPCO = bronchopneumopathie chronique obstructive ; MMRR = myélome multiple réfractaire récidivant

## Annexe 8 : Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

### Sanofi

« Sanofi » correspond à Sanofi et ses filiales.

### Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu.

L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

### Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois de 2019

En millions d'euros	T3 2019	9M 2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 499</b>	<b>26 518</b>
Impact de l'écart de conversion	215	504
<b>Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)</b>	<b>9 284</b>	<b>26 014</b>

### Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-GAAP, le « Résultat net des activités ».

Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration et assimilés<sup>(1)</sup>,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations<sup>(1)</sup>),
- effet d'IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location,
- coûts ou provisions sur litiges<sup>(1)</sup>,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

(1) Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.19. et B.20. aux états financiers consolidés).